

■ **Société immobilière La Lizerne S.A.**, à Lully (VD)  
(FOSC du 29.06.2000, p. 4406). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte le 15 février 2001. La raison sociale devient:

**Société immobilière La Lizerne S.A. en liquidation.** La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 4 avril 2001.

Journal no 1038 du 03.02.2004  
(02110166 / CH-550.1.003.870-6)